



## **Vaccination contre la grippe : médecins et pharmaciens ensemble pour protéger le citoyen**

**Bruxelles, le 6 novembre - La Commission communautaire commune (COCOM) lance sa campagne de sensibilisation à la vaccination contre la grippe, avec une nouveauté cette année : la possibilité de se faire vacciner dans 230 pharmacies situées sur le territoire de la capitale. En 2022, 117 000 vaccins contre la grippe ont été délivrés par les pharmacies bruxelloises, contre 128 000 en 2021\*. La vaccination chez son médecin reste toujours recommandée. La simplicité est toujours au rendez-vous puisqu'il n'est plus nécessaire de demander une prescription pour aller chercher son vaccin.**

En cette période de l'année, les infections respiratoires refont leur apparition : Covid, bronchiolite et grippe s'invitent dans le quotidien des Bruxellois.es. Mais pour les principaux groupes à risque\*\*, les complications liées à la grippe peuvent représenter un véritable danger. Concernant la grippe, la vaccination reste un moyen efficace de protection contre les complications ou les risques d'hospitalisation.

En Belgique, 500 000 personnes sont en moyenne touchées chaque année par le syndrome grippal, soit environ 2 à 8 % de la population.

### **La prescription n'est plus nécessaire pour se faire vacciner**

En région bruxelloise, le nombre de vaccins délivrés en pharmacie était de 117 185 en 2022, contre 128 000 en 2021 et 136 000 en 2020\*. Comme dans le reste du pays, on constate une certaine lassitude de la population face aux vaccins, due à la pandémie de Covid 19.

Pourtant depuis 2021, l'accès au vaccin est facilité puisqu'il n'est plus nécessaire de présenter une prescription pour se procurer le vaccin. Or, peu de Bruxellois.es le savent car près de 70% sont achetés avec une prescription. Il suffit donc d'aller chez le pharmacien, d'acheter une dose et de se rendre chez son médecin généraliste pour se faire vacciner : un gain de temps précieux, et une nette simplification des démarches pour bénéficier de cette protection. C'est aussi l'occasion d'effectuer une visite annuelle chez son médecin, toujours importante pour évaluer son état de santé.

### **Les pharmaciens mobilisés à Bruxelles**

Cette année, et c'est une nouveauté, les bruxellois peuvent aussi se faire vacciner dans 230 pharmacies de la région. pharmacy.brussels propose aussi bien une carte interactive [qu'une liste recensant les pharmacies vaccinatrices](#).

Enfin, toutes les pharmacies bruxelloises participent à la campagne en sensibilisant à la vaccination et en délivrant le vaccin contre la grippe.

La campagne que mène la Commission communautaire commune se déclinera sur les médias sociaux, la radio et la télé ainsi que chez les partenaires, via des affiches. Elle s'adresse aux Bruxellois.es de plus de 50 ans et aux personnes vulnérables.

Outre la protection de la santé, se faire vacciner contre la grippe (jusque fin janvier 2024) constitue un bon moyen de soulager les hôpitaux, fortement sollicités en ces périodes d'infections respiratoires.

Pour plus d'informations : <https://www.ccc-ggc.brussels/fr/grippe>

**\*source : Pharmacy Brussels** (point de référence des pharmaciens de la Région bruxelloise).

**\*\*** les personnes de 65 ans et plus ; les femmes enceintes ; les malades chroniques ; les résidents de collectivités de soins de longue durée ; les personnes souffrant de comorbidités ; les personnes immunodéprimées ; les personnes dont l'Indice de Masse Corporelle (IMC) est supérieur à 40 et les travailleurs du secteur des soins de santé.

**Contact Presse :**

**Frédéric Pellissier** (Vivalis)

[fpellissier@ccc.brussels](mailto:fpellissier@ccc.brussels) - GSM : 0486 94 52 51

**Romain Poriaux** (Pharmacy Brussels)

[romain.poriaux@pharmacy.brussels](mailto:romain.poriaux@pharmacy.brussels) - GSM : 0466 90 05 29

**À propos de la Cocom:** La Commission communautaire commune (Cocom) joue un rôle fondamental en région bruxelloise dans les domaines de la santé et de l'aide aux personnes. L'Administration de la COCOM est au service des personnes (les Bruxellois.es mais aussi celles et ceux qui bénéficient des services des institutions de santé et d'aide sociale) et de plus de trois cents établissements et services (hôpitaux, CPAS, services de soins, centres d'accueil, etc.) bilingues dans ces domaines.